

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

CAS PRATIQUES DE COMPTABILITE INFORMATISEE
(CONVENTION : C.P.N.A.E. – VOLET TRAVAILLEURS)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 71.18.12.U.21.V.1.
CODE DU DOMAINE DE FORMATION :
701
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-
RESEAUX

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Destinée à des aides-comptables et des comptables, cette formation leur apprendra à intégrer dans la pratique les principales composantes de la comptabilité en partie double : imputations journalières, clôtures et élaboration des comptes annuels.

A cette fin, le participant utilisera un logiciel comptable qui lui permettra de gérer les facturiers, de tenir les journaux, le grand livre.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant devra faire la preuve qu'il est capable :

- de développer les techniques de base de la comptabilité en partie double ;
- d'interpréter la terminologie courante et de concevoir la comptabilité de façon logique.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Sans objet.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Comptabilité générale	CT	B	8
3.2. Part d'autonomie		P	0
Total des périodes			8

4. PROGRAMME

A l'aide d'un logiciel comptable l'étudiant sera capable:

- de traiter les documents suivants, au départ d'un bilan initial :
 - Documents commerciaux : factures de vente et d'achat, documents rectificatifs à la facture
 - Documents financiers : extraits de compte bancaire, chèques, virements internes, documents salariaux, données relatives au stock, inventaire
- d'effectuer des imputations diverses, notamment les frais de personnel
- d'élaborer un bilan intermédiaire et un bilan final
- d'imputer des opérations de fin d'exercice :
 - Amortissements : systèmes linéaire et dégressif
 - Provisions pour risques et charges
 - Comptes de régularisation
 - Provision pour pécules de vacances
 - Traitement des créances douteuses
 - Variation des stocks
 - Plus et moins values, réductions de valeurs

5. CAPACITES TERMINALES

Au terme de cette unité de formation, l'étudiant sera capable :

- d'intégrer dans la pratique les principales composantes de la comptabilité en partie double : imputations journalières, clôtures et élaboration des comptes annuels.
- d'utiliser un logiciel comptable qui lui permettra de gérer les fichiers de base, de saisir les écritures dans les différents journaux, de consulter les différents fichiers.

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Ministère de la Communauté française

1010 Bruxelles , le 02 Déc 2004
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPHONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux (convention) - Régime 1
----- Unité de formation : CAS PRATIQUES DE COMPTABILITE INFORMATISEE (CONVENTION :
C.P.N.A.E. - VOLET TRAVAILLEURS)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 711812U21V1
Domaine : 701 Economie-SE:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation
mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann


Nicole SCHETS
Directrice

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/210.58.57)